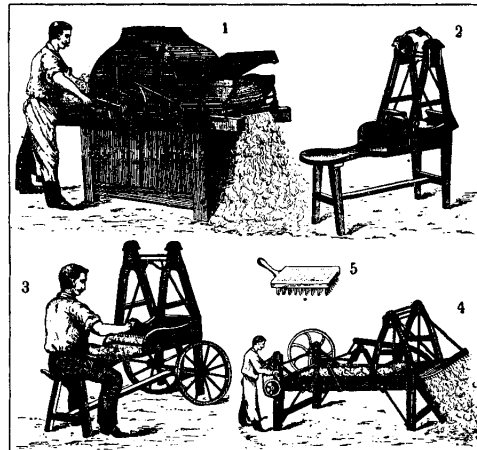


sième lieu d'autres organes cylindriques cardeurs, disposés soit vers la partie supérieure du tambour et l'entourant complètement dans cette partie, soit vers la partie inférieure, suivant la nature des textiles à carder. Le premier dispositif s'emploie pour le cardage de la laine et du coton; le second pour celui du lin et du chanvre. Enfin, un tambour peigneur cueille le textile cardé, transformant tous ses éléments en un ruban bien homogène. Ce sont les *cardes boudineuses*.

On distingue encore les grosses cardes ou briseuses, et les cardes fines ou finisseuses; les premières servent à



1. Grande cardé à tambour; 2. Cardé à main demi-fixe; 3. Cardé à main montée sur roues; 4. Grande cardé fixe à volant; 5. Cardé à main ordinaire.

briser les filaments trop longs; les secondes, dont les garnitures sont plus fines et plus serrées, terminent l'opération en établissant le parallélisme des filaments. On établit encore des cardes doubles, qui font dans une seule passe le travail de la grosse cardé et de la cardé fine.

La garniture des cardes s'exécutait autrefois par les moyens manuels, qui ne permettaient pas de livrer les produits à des prix réduits; mais, aujourd'hui, on a recours à des moyens mécaniques pour bouter rapidement les plaques et les rubans de cardé.

**CARDE** (provenç. *carda*; du lat. *carduus*, chardon) n. f. Hortic. Côte comestible de la feuille de l'artichaut cardon.

|| *Cardé de poirée*, Côte comestible de la feuille de poirée.

— Techn. Tête épineuse du chardon à foulon, employée pour le peignage des draps. || Appareil garni de têtes de chardon et destiné au même usage. || Peigne de cardeur à la main, formé d'une planche garnie de pointes d'acier recourbées, et munie d'un manche. || Instrument de perruquier à démêler ou carder les cheveux pour la confection des perruques. || Sorte de brosse formée par des morceaux de cuir recouvert de pointes d'acier recourbées et ayant servi à peigner la laine ou le coton. (On l'emploie, dans les ateliers de construction, pour le nettoyage des limes encrassées.)

— ENCYCL. Techn. Le cardage des matières filamenteuses s'opère au moyen des *cardes* plates ou à main et des cardes circulaires ou cylindriques. Les cardes à main se composent de deux plateaux en bois, munis de dents métalliques recourbées en sens inverse et que l'on frotte l'un sur l'autre; ou bien encore d'un plateau horizontal fixé sur une banquette où s'assied l'ouvrier, et d'un plateau recourbé, mobile autour d'un axe. D'une main, on imprime au plateau recourbé un mouvement de va-et-vient, et de l'autre, on dirige vers les dents métalliques la matière à carder. La cardé circulaire consiste en un grand tambour qui tourne sans cesse, et autour duquel fonctionnent, avec des vitesses inégales, des cylindres, dits « cylindres alimentaires », juxtaposés et de différents diamètres. Le tambour et les cylindres sont revêtus d'une plaque de cuir épais ou de caoutchouc, garnie de dents en fil d'acier serrées, recourbées et aiguës par le bout. Ces plaques ont reçu le nom de *rubans de cardes*. Les dents, agissant les unes sur les autres en divers sens, disséminent, en les débrouillant, les parcelles de la substance textile sur la surface du tambour. Viennent en troi-